

Afin de faciliter l'accès aux services publics aux habitants du territoire, la Communauté de Communes accueille des professionnels qui pourront répondre à toutes les questions, dans le domaine de l'emploi, du social, de la justice, de l'habitat...

SERVICES AU PUBLIC

MISSION LOCALE

Des conseillers de la Mission Locale accueillent les jeunes de 16 à 25 ans du territoire et assurent un suivi personnalisé dans leurs démarches liées à l'emploi, à la formation, au logement ou à la santé.

A Ancy-Dornot (ancienne gare) – Chaque jeudi de 14 h 00 à 16 h 45
Prendre rdv au 03 87 21 17 17 – Stéphanie Buttice

JUSTICE

A Thiaucourt, au siège de la CCMM

Vous pouvez rencontrer un **conciliateur de Justice** au siège de la CCMM pour vous aider, sans frais, au règlement de litiges entre particuliers, avec les entreprises ou commerçants, tels que troubles du voisinage, impayés, malfaçons, problèmes locatifs...

Le 3^e jeudi du mois

Prendre rdv au 03.83.81.91.69 – M. Marchal

Vous pouvez également rencontrer un **défenseur des droits**, sur rendez-vous au 03 83 82 92 14

Ou encore un **avocat**

A Thiaucourt, au siège de la CCMM - 1 fois tous les 2 mois sur rendez-vous au 03 83 81 91 69

A Ancy-Dornot (ancienne gare) – 1 fois tous les 2 mois sur rendez-vous au 03 83 81 91 69 (à partir de janvier 2020).

CAF

A Thiaucourt, au siège de la CCMM

Cette permanence vous offre une réponse de 1er niveau grâce à un agent formé à CAF Pro : impressions d'imprimés à compléter, 1ers renseignements du dossier allocataire (versement des droits, nombre d'enfants à charge, RIB, adresse, date de paiement et montant, stade de traitement du dossier, signalement de changement de situation, vérification du dossier), aide à l'utilisation du site CAF...

Prendre rdv au 03.83.81.91.69 – Jennifer Clément – contactmsap@cc-madetmoselle.fr

Aux horaires d'ouverture CCMM.

A Ancy-Dornot (ancienne gare) – Aide aux démarches administratives : accompagnement site Ameli, Ants, impôts...

ASSISTANTE SOCIALE

A Thiaucourt, au siège de la CCMM

Une conseillère vous aide à évaluer la situation sociale, économique, psychologique des particuliers et des familles (enfance, adolescence, insertion, aide et maintien au logement, budget...). Elle informe sur les droits aux prestations sociales, médicales et oriente vers les lieux spécialisés.

Tous les jeudis de 09h30 à 12h - Prendre rdv au 03.83.82.35.81 - Muriel DOMINA
Prendre rdv au 06 85 76 81 28 – Mme GODOT (Travailleur social CAF)

CONSEILLERE EN PROTECTION SOCIALE (MSA)

A Thiaucourt, au siège de la CCMM
Prendre rdv au 03 83 81 91 69 – Mme KEDINGER

CREATION D'ENTREPRISES

A Thiaucourt, au siège de la CCMM
ALACA : sur RDV au 03 83 81 45 67
Le 3^e mardi du mois de 13h30 à 17h sur rendez-vous

A Mars-la-Tour (mairie)
ALACA : sur RDV au 03 83 81 45 67
Le 1^{er} mardi du mois de 14h00 à 16h30

A Ancy-Dornot (ancienne gare)
ALEXIS : sur RDV au 03 87 21 84 70
Le 1^{er} Mardi du mois de 14h00 à 17h00

PASSEPORT – CARTE D'IDENTITE

Dans le cadre d'une convention avec l'Etat, les titres d'identité peuvent désormais être réalisés dans les locaux de la Communauté de Communes à Thiaucourt, quel que soit le lieu de résidence du demandeur, et quel que soit le motif : 1er titre, renouvellement en cas de perte/vol...).

La Communauté de Communes propose également un accompagnement des demandeurs dans la réalisation des démarches en ligne, si nécessaire, met à disposition un point d'accès numérique, scanner, imprimante et photocopieuse (sous conditions).

Parking gratuit à proximité.

Sur rendez-vous uniquement : 03 83 81 91 69 - dre@cc-madetmoselle.fr

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 12h30 à 18h30 (non stop)
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
NOUVEAU : Samedi de 9h à 12h

HABITAT

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Mad & Moselle souhaite encourager la rénovation et l'amélioration de l'habitat dans une optique de transition énergétique.

Ainsi, des aides complémentaires aux aides de l'ANAH sont possibles pour lutter contre la précarité énergétique, pour les travaux lourds de rénovation de logements indignes ou très dégradés de propriétaires occupants éligibles à l'Anah, pour les travaux de maintien à domicile de propriétaires occupants en situation de handicap ou âgés de plus de 65 ans éligibles à l'Anah, pour la rénovation énergétique de logements locatifs et pour les copropriétés fragiles.

D'autres aides non complémentaires aux aides Anah sont possibles, concernant les énergies renouvelables, l'auto-réhabilitation accompagnée, le ravalement de façades d'habitations privées* et l'amélioration de l'habitat pour des personnes âgées ou handicapées.

L'association CAMEL est l'opérateur choisi par la CCMM pour vous accompagner pour toutes ses démarches* :

A Thiaucourt - Permanence libre – Le 2^e mardi du mois – De 10h à 12h

A mars-la-Tour - Permanence libre – Le 2^e mardi du mois – De 14h30 à 16h30

A Ancy-Dornot – Permanence libre – Le 4^e mercredi du mois – De 10h à 12h

Camel : CAMEL : 03.83.38.80.50 / contact@camel.coop

A Thiaucourt

CAUE / ADIL / Point infos Energies et Architecte des bâtiments de France sur rendez au 03 83 81 91 69

Atelier collectif d'économie d'énergie le 3^e vendredi du mois à Ancy-Dornot ou Thiaucourt sur inscription : developpement-durable@cc-madetmoselle.fr – 03 83 81 91 69

**les aides au ravalement de façade sont entièrement gérées par la CCMM.*

Plus de renseignements : 03 83 81 91 69 / lesire@cc-madetmoselle.fr

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Dans le cadre de la prise de compétence « PLU et aménagement de l'espace », la Communauté de Communes est en train d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à l'échelle des 48 communes du territoire.

Ce document de planification sera élaboré sur plusieurs années. Dans l'attente de son approbation, les PLU et Cartes Communales existants sur le territoire restent en vigueur.

Pour toutes remarques et informations à formuler dans le cadre du PLUi, des registres de concertations sont disponibles au siège de la CCM&M à Thiaucourt et dans chacune des communes.

NB : Les autorisations d'urbanisme restent une compétence communale (PC, PA, DP, CU...).

Plus de renseignements : 03 83 81 91 69 / lesire@cc-madetmoselle.fr

INSERTION

En matière de solidarité, la Communauté de Communes gère un "chantier d'insertion" par l'activité économique. Il s'agit d'un dispositif agréé par l'Etat qui vise à faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation à des personnes en situation difficile.

Proposer à la fois un contrat de travail dans le domaine des espaces verts et du réemploi (à temps partiel) et un accompagnement spécifique et individualisé pour lever les freins rendant difficile l'accès à l'emploi (santé, mobilité, qualification, logement...). Le chantier d'insertion peut accueillir des demandeurs d'emploi de longue durée, des travailleurs handicapés, des bénéficiaires du RSA... Les recrutements se font toute l'année, la seule condition étant d'être éligible à ce type de contrat (à vérifier auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale).

Contact : Laure Steyer (tél : 03 83 81 91 69)

GESTION DES ORDURES MENAGERES

NOUVEAU : TRI DES DECHETS Pour l'ensemble du territoire

- A compter du 1^{er} janvier 2020, les consignes de tri seront étendues à l'ensemble des plastiques : pots et barquettes, films et emballages souples. Voici quelques exemples des nouveaux déchets à mettre dans les sacs jaunes :



Bon à savoir : Pour garantir le recyclage de vos emballages ne les imbriquez pas les uns dans les autres.

- A compter du 1^{er} janvier 2020, le verre sera exclusivement collecté en apport volontaire. Des bornes à verre sont installées dans chaque village.

Rappel : A partir du 1^{er} janvier 2020, la redevance incitative est mise en place sur l'ensemble du territoire. Seuls les bacs ordures ménagères fournis par la CCM&M et équipés d'une puce sont collectés.

Pour tout savoir sur le service ordures ménagères (jours de ramassage...), le tri, la redevance, ou pour simuler votre facture, rendez-vous sur www.cc-madetmoselle.fr (rubrique En 1 clic - Déchets ménagers ou onglet Développement Durable).

La Communauté de Communes accompagne les habitants dans la réduction de leurs déchets (prévention, compostage...).

Contactez le service Prévention et gestion des déchets : 03 83 81 91 69

contactdechets@cc-madetmoselle.fr

Accès aux déchèteries :

Pour les communes d'Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley-Bussières, Charey, Dampvitoux, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Hagéville, Hamonville, Jaulny, Limey, Lironville, Mamey, Mandres-aux-quatre-Tours, Onville, Pannes, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Baussant, Saint-Julien-les-Gorze, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Villecey-sur-Mad, Waville, Xammes, Xonville

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Charey et Bernécourt

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Pour les communes d'Ancy-Dornot, Arry, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-arches, Lorry-Mardigny, Novéant-sur-Moselle et Rezonville-Vionville

Horaires d'ouverture des déchèteries de Augny – Ars sur Moselle – Metz Borny – Metz Magny – Metz Nord – Montigny les Metz – Vernéville

- Lundi de 14h à 18h30
- Mardi de 9h30 à 18h30
- Mercredi de 9h30 à 18h30
- Jeudi* de 14h à 18h30
- Vendredi* de 9h30 à 18h30
- Samedi de 9h30 à 18h30
- Dimanche* de 9h30 à 12h30

*Vernéville fermé le mardi, le jeudi, le vendredi matin et le dimanche

Les habitants des communes d'Hannonville-Suzémont et de Mars-la-Tour ont accès à la déchèterie de Jarny. Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site www.sirtom.fr

Les habitants des communes de Prény et de Vilcey-sur-Trey ont accès à la déchèterie de Pont-à-Mousson. Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site www.bassin-pont-a-mousson.fr

MOBILITE – TEDI'BUS – 6 LIGNES POUR FACILITER VOS DEPLACEMENTS

Tedi'bus est un service de transport collectif, destiné à pallier les problèmes de mobilité en milieu rural, notamment pour les jeunes et les personnes âgées.

Il permet aux habitants de 41 communes de la Communauté de communes de rejoindre 2 fois par semaine Pont-à-Mousson, Pagny-sur-Moselle, Jarny et Thiaucourt-Régniéville.

Mis en place en 2014, il a été étendu en 2017 aux communes de Hamonville (à destination de Pont-à-Mousson et Thiaucourt), Rezonville et Vionville (à destination de Jarny). Une étude est en cours pour étendre ce service à l'ensemble du territoire.

Tedibus fonctionne selon des circuits et des horaires prédéfinis.

Les tarifs

aller simple : 2 € - 1 aller / retour : 3 € valable sur une journée

Le règlement et les fiches horaires sont téléchargeables sur : www.cc-madetmoselle.fr

Réservation préalable au 03 83 81 91 69.

PETITE ENFANCE

Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Le Relais d'Assistants Maternels de la CCMM a été créé dès 2008 et est aujourd'hui animé par France Homberg, éducatrice jeunes enfants, assistée de Céline Drion, animatrice.

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information, d'échanges, de conseils et d'écoute autour de l'accueil de l'enfant à domicile.

Service communautaire de proximité, gratuit pour les usagers, il est destiné aux parents, assistants maternels pour assurer un accueil de qualité et le bien-être de l'enfant.

Un local dédié à Novéant sur Moselle permet l'accueil du public ; des rencontres individuelles sont également proposées à la CC à Thiaucourt.

Contact : France Homberg – 03 87 63 66 25 – ram@cc-madetmoselle.fr

Centre Multi Accueil « O COMME TROIS POMMES »

Agréé par la Protection Maternelle Infantile (Conseil Départemental), le CMA accueille, depuis janvier 2010, vingt-cinq enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans.

Il offre aux parents une grande souplesse, qui permet de proposer une solution adaptée aux besoins de chacun: accueil à l'heure, à la journée, à la demi-journée, régulièrement ou occasionnellement, entre 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi (exceptés 4 semaines de fermeture annuelle et les jours fériés).

Le CMA est situé au 1 rue BIARD à Bayonville/Mad.

Les familles de Mad et Moselle qui, du fait, notamment, de leur lieu de résidence, n'auraient pas accès au CMA intercommunal "O Comme 3 Pommes" peuvent bénéficier d'une autre offre :

Le Centre Multi-Accueil de Manonville

Grâce à une convention de partenariat entre la CCMM et la CC des terres toulouses gestionnaire de la structure multi-accueil située à Manonville, 7 places sont réservées aux habitants du territoire.

L'accueil est assuré de 7h15 à 18h45, du lundi au vendredi.

Inscription et renseignements: 03 83 49 01 33 ou par mail: cmamanonville@orange.fr

Le Centre Multi-Accueil Pirouette à Vigneulles les Hattonchâtel

Grâce à une convention de partenariat entre la CCMM et la Communauté de Communes des Côtes de Meuse - Woëvre, gestionnaire de la structure multi-accueil, des places sont réservées aux habitants du territoire.

L'accueil est assuré de 7h45 à 18h, du lundi au vendredi.

Inscription et renseignements: 03 29 90 95 89 ou par mail: cma.pirouette55@gmail.com

ENFANCE - JEUNESSE

La Communauté de Communes s'est engagée, ces dernières années, dans le développement de nombreux services permettant aux familles du territoire de bénéficier d'une offre d'accueil de qualité, en dehors du temps scolaires.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

La CCMM s'est engagée à proposer un service d'accueil pour l'ensemble des familles du territoire du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et à développer de nouveaux services et notamment la généralisation de l'accueil dès 3 ans.

Pour toute information : Sandrine Mansion - tél : 03 83 81 91 69- mansion@cc-madetmoselle.fr

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est le terme qui désigne désormais les centres de loisirs ou de vacances.

L'organisation d'un ACM est soumise à "déclaration" (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, PMI pour l'accueil d'enfants de moins de 6 ans) et doit respecter la réglementation en vigueur.

Tout ACM s'organise autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique mis en œuvre par le directeur diplômé et l'équipe d'animation. Ces projets et l'organisation de l'accueil (âge des enfants accueillis, horaires, tarifs...) sont propres à chaque organisateur, et doivent s'inscrire dans le cadre réglementaire.

Des aides financières sont possibles, notamment de la CAF.

Pour toute information : Sandrine Mansion - tél : 03 83 81 91 69 - contactenfance@cc-madetmoselle.fr

L'AIDE AU PREMIER DEPART

Financé par le Conseil Régional, le Conseil Général, la CAF de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de Communes, le dispositif "Opération 1er départ" est le fruit d'un partenariat avec les organismes de vacances de la Jeunesse en Plein Air (association nationale laïque œuvrant pour les vacances des enfants). Il a pour objectif de favoriser le départ durant l'été, d'enfants et d'adolescents qui n'ont jamais connu d'expérience de vie collective en évitant que les obstacles financiers soient un frein pour les familles.

Il s'adresse à toutes les familles du territoire, sans condition de ressources. Il concerne les enfants et les jeunes âgés de 4 à 17 ans qui ne sont jamais partis en centre de vacances.

Les enfants et adolescents sont acteurs de leurs vacances, ils peuvent choisir leur destination parmi 72 centres proposés (agrés).

Cette opération est pilotée le service jeunesse de la CCMM, qui informe les acteurs locaux, gèrent les inscriptions et dossiers, à partir du mois de mai.

ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE (COWORKING) A ANCY-DORNOT – LES LOCAUX

Freelances, entrepreneurs, porteurs de projets, ou salariés en télétravail : venez travailler en toute sérénité et convivialité dans un espace partagé !

Venez dans les locaux de l'ancienne gare d'Ancy-Dornot avec votre ordinateur portable et votre tasse préférée, nous vous fournirons une place pour vous installer, une connexion WIFI, un micro-ondes pour vos repas de midi et du thé ou café !

LES LOCAUX – Place de la Gloriette 57130 Ancy-Dornot (ancienne gare)

Jours et horaires : du lundi au vendredi de 8h à 17h30. Les bureaux sont fermés de 12h à 14h les mercredis et vendredis.

Accueil et inscriptions des nouveaux usagers : les lundis de 10h à 12h – obligation de signer la charte des usages avant toute fréquentation du lieu.

8 places de travail proposées à des tarifs attractifs.

Des tarifs réduits appelés « Tremplin » pour les personnes en cours de création d'entreprises, suivies et accompagnées par des structures dédiées (ALACA, ALEXIS, CAREP ...)

Location d'une salle de réunion équipée pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes.

Travaux de rénovation du bâtiment, en lien avec la MSAP, prévus début 2020 pour accueillir jusqu'à 18 places de coworking et 2 bureaux individuels.



Une nouvelle entité visuelle.

Contacts : leslocaux.coworking@cc-madetmoselle.fr

CC Mad & Moselle : Andréa MATTIOLI : 03 83 81 91 69 – mattioli@cc-madetmoselle.fr

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET CREATION D'ENTREPRISES

Un nouveau dispositif d'aides directes aux entreprises

Le retour des subventions aux entreprises de la CC Mad & Moselle : un coup de pouce financier pour redynamiser nos centres bourgs ! Vous êtes un artisan ou un commerçant et vous apportez un service direct aux habitants du territoire ? Vous avez un projet d'amélioration de votre local commercial ou d'amélioration / renouvellement de votre équipement professionnel ? Vous souhaitez développer votre activité, et notamment de façon ambulante ?

Des aides directes existent et la CC Mad & Moselle peut vous accompagner financièrement dans votre projet !

Ce nouveau dispositif peut vous apporter jusqu'à 3 750 € de subventions, auxquels peuvent se cumuler des bonus supplémentaires en cas de création d'emploi, d'implantation sur une zone d'activité économique intercommunale (voir plus bas), d'utilisation de matériaux et équipement respectueux de l'environnement (éco-matériaux végétaux, véhicules électriques ou hybrides, systèmes de chauffage utilisant les énergies renouvelables, panneaux photovoltaïques ou solaires...)

Plus de renseignements : 03 83 81 91 69 mattioli@cc-madetmoselle.fr

ZONE DE REVITALISATION RURALE : des avantages sociaux et fiscaux pour les entreprises

Les communes Meurthe-et-mosellanes de notre territoire sont encore classées en Zone de Revitalisation Rurale. Le zonage ZZR prendra fin le 1^{er} juillet 2020 mais que le Gouvernement s'est engagé, dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda rural, à le prolonger jusqu'au 31 décembre 2020 (en attente de confirmation législative).

Des exonérations fiscales et sociales sont possibles pour les entreprises, sous certaines conditions. Rendez-vous sur le site internet de la CC M&M pour plus de renseignements et pour obtenir les contacts nécessaires à vos démarches et renseignements complémentaires.

<http://www.cc-madetmoselle.fr/index.php/economie/aide-aux-entreprises>

FONCIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

La Communauté de Communes Mad & Moselle vous propose plusieurs solutions pour vous installer sur notre territoire :

- Zone d'activités Les Vignes : à proximité de Pont à Mousson, de l'aéroport de Lorraine et de la gare TGV, des parcelles libres à la construction et viabilisées sont encore disponibles
De 2 200 à 5 500m², ces terrains sont vendus à des tarifs attractifs et sont éligibles aux avantages fiscaux de la ZRR
- Bâtiment relais sur la ZAE Les Vignes à Thiaucourt :
Actuellement, tous les locaux sont occupés. Une cellule de 105 m² se libérera prochainement.
- Future zone artisanale de Novéant :
La CC Mad & Moselle travaille à l'aménagement d'une zone économique sur l'ancienne friche ferroviaire de Novéant. Fin 2020, des terrains seront proposés viabilisés et libre à la construction sur des surface de 800 à 1 000m².
- Selon les nécessités d'implantation de votre activité, le CC Mad & Moselle peut vous aider dans la recherche d'un local ou d'un terrain, ainsi que dans la recherche de financements pour le développement de votre activité.

Renseignements : 03 83 81 91 69 – Andréa MATTIOLI – mattioli@cc-madetmoselle.fr

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Soutien financier, communication, prêt de matériel...

Mise en place d'un module Internet dédié aux associations (agenda des manifestations) et d'un véhicule associatif publicitaire (à venir).

Renseignements : 03 83 81 91 69 – Laure STEYER – steyer@cc-madetmoselle.fr

BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE

Tout jeune résidant sur le territoire, accompagné par une Mission Locale et ayant des difficultés à financer son permis, pourra se voir octroyer **une bourse de 400 ou 900 €** (sous conditions).

Renseignements : 03 83 81 91 69 – Laure STEYER – steyer@cc-madetmoselle.fr

ECOLE DES ARTS

Afin de favoriser l'accès à l'enseignement musical, la CCMM conventionne avec l'Ecole des Arts, située à Corny. En apportant un soutien financier à l'association, la Communauté de communes participe à la prise en charge d'une partie du coût des cours de chaque élève résidant sur le territoire.

Musique

Apprentissage et pratique de nombreux instruments (Violon, alto, Guitare (classique, folk, électrique, manouche), piano, flûte traversière, clarinette – Saxophone, trompette, trombone, cor – Tuba, batterie et percussions, percussions d'harmonie, basse électrique)

Prêt de certains instruments

Cours à la carte pour adultes

Danse

Eveil à la danse à partir de 4 ans

Danse classique à partir de 6 ans

Modern Jazz à partir de 6 ans

Cours de danse adulte

Ecole des Arts Mad & Moselle - Espace Ethis - Rue Saint Martin - 57680 CORNY SUR MOSELLE

Renseignements et inscriptions durant l'année - 06 21 82 20 57 - ecolevdmsecretariat@gmail.com

Pour aller plus loin, la Communauté de communes a impulsé également, en partenariat étroit avec l'Ecole des Arts et les acteurs locaux, une démarche de :

LECTURE PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la CCM&M gère 2 équipements :

- La médiathèque située à Thiaucourt. Celle-ci est animée par une équipe de bénévoles, en lien avec Fanny Huot, salariée de la Communauté de communes.

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 9h-12h30 ; 14h30-16h30

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 14h-16h

Nouveau : ouverture en « nocturne : un vendredi par mois (hors vacances scolaires), la médiathèque de Thiaucourt ouvre ses portes de 18h à 20h.

Depuis septembre 2019, la médiathèque propose régulièrement des animations, ateliers,... Un mercredi par mois, les tout-petits sont accueillis, pour l'heure du conte.

Pour tout renseignement : 03 83 80 40 31 ; mediathiaucourt@cc-madetmoselle.fr

- La bibliothèque de Mars la Tour. La gestion et l'animation de la bibliothèque est assurée par les bénévoles de l'association locale « Culture et loisirs ».